

Communiqué de presse

Paris, le 3 juin 2020

Réaction de l'ADBU suite au communiqué de presse du MESRI du 2 juin 2020 : un cadre réglementaire stabilisé est indispensable

Dans un communiqué de presse diffusé le 2 juin 2020, le Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation (MESRI) annonce la réouverture des bibliothèques universitaires (BU) alors que le ministère a mis en ligne la semaine dernière le vade-mecum pour déconfinement des BU qui suggérait une réouverture pour la rentrée 2020-2021.

Le [communiqué de presse du MESRI du 2 juin](#) indique que « Les bibliothèques et les centres de documentation universitaires, qu'il s'agisse des services de prêts ou des salles de lectures seront intégralement rouverts ». En supprimant la restriction « aux seuls services de retraits et dépôts de documents » qui figurait au décret 2020-664 du 20 mai 2020, cette annonce reprend de manière très affirmative une possibilité concernant l'accès des usagers dans les BU des établissements d'enseignement supérieur ouverte par le [décret 2020-663](#) paru le 1er juin 2020. Cet accès était précédemment interdit selon les termes du [décret 2020-548](#) en date du 11 mai.

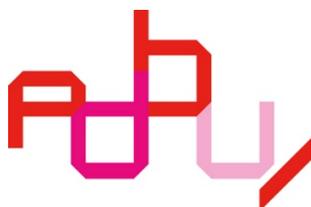
L'ADBU s'étonne d'une annonce de réouverture généralisée des BU et centres de documentation pour le jour même, alors que le MESRI vient de mettre en ligne [le vade-mecum pour déconfinement des BU](#), qui indique que, compte-tenu des mesures nécessaires à la réouverture des BU, « il semble souhaitable qu'elles ne soient étudiées que dans la perspective de la rentrée universitaire 2020-2021 ». C'est d'ailleurs dans cette perspective que s'inscrit le travail de préparation d'un guide dédié aux conditions de réouverture en toute sécurité des BU actuellement en cours au sein d'un groupe mis en place par le MESRI et auquel l'ADBU participe avec l'IGÉSR.

L'ADBU alerte sur le fait que la réouverture intégrale des BU avant la fin de l'année universitaire est très difficilement concevable dans les conditions de sécurité actuelles, pour des raisons :

- matérielles : dans un contexte de crise sanitaire, la réouverture des bibliothèques universitaires exige de revoir les aménagements des espaces de lecture et de travail, ainsi que les circulations et de recalculer les jauges d'accueil.
- d'organisation : la reprise des activités et la présence des personnels sur sites est progressive, conformément aux dispositions nationales dans une période d'état d'urgence sanitaire. Elle s'inscrit dans le plan de chaque établissement dont les bibliothèques sont un service.
- financières : la réouverture des BU entraînera un surcoût lié aux prestations de nettoyage et de désinfection ainsi qu'aux matériels de protection.

Autant d'opérations qui demandent du temps et un **cadre de préconisations nationales stabilisé**.

La fréquentation des BU amène à alerter sur le risque sanitaire. L'ADBU rappelle la forte mobilisation des BU et des bibliothécaires pour mettre en place, dans des délais toujours contraints, des services sur place et à distance qui assurent la continuité de service public depuis le début de la crise. Tous les moyens doivent leur être donnés pour assurer ces services jusqu'aux vacances universitaires et permettre une préparation efficace de la rentrée. Les annonces successives, sans consultation des associations professionnelles concernées ni prise en compte des plans de reprise d'activités des établissements dans lesquels s'inscrivent les services documentaires, ne participent pas de cette sérénité nécessaire aux besoins des communautés universitaires.



L'ADBU est l'Association française des directeurs et personnels de direction des bibliothèques universitaires et de la documentation. Dans l'écosystème en transformation de la connaissance et de l'information, l'ADBU porte la vision d'une bibliothèque universitaire (BU) au rôle sociétal fort. L'ADBU s'intéresse questions de stratégie et d'évolution de l'information scientifique et technique et ne cesse de questionner, avec ouverture et audace, la place des BU dans la société. L'ADBU lutte contre les idées reçues et réaffirme pleinement le rôle, les missions, l'ambition et les valeurs des bibliothèques universitaires. Lieux de partage et d'expression, d'effervescence des idées, de richesses intellectuelles, d'accomplissement et d'innovation les BU sont les pionnières, au sein de l'enseignement supérieur et de la recherche, de la diffusion des savoirs numériques et du partage des connaissances. Elles sont un acteur essentiel de la réussite étudiante et de la recherche.

Contacts presse :

- Marc Martinez – Président ADBU – president@adbu.fr
- Sophie Valade – Déléguée Générale ADBU – deleguee.generale@adbu.fr